

JE FAIS DES RECHERCHES SUR UN SOLDAT : COMMENT UTILISER LE GUIDE DES SOURCES ?

Cette **fiche d'orientation** présente sommairement les **sources** qui permettent d'effectuer des recherches sur un militaire pendant la Grande Guerre et renvoie vers les différentes parties du guide des sources pour des compléments d'information.

1. COMMENT DEBUTER LES RECHERCHES

Il faut un minimum d'informations (au moins nom, prénom, date et lieu de naissance), que l'on peut trouver dans des documents conservés dans la famille ou dans les archives publiques.

La famille peut avoir conservé des **documents ayant appartenu au soldat** et apportant diverses d'informations, par exemple :

- livret individuel
- carte du combattant
- citation(s)
- décoration(s)
- carnets de guerre
- correspondance



Dans le guide des sources, consulter les chapitres :

- ❖ 1.1.1 : recrutement
- ❖ 1.2.1 : quotidien du soldat

À défaut, on peut commencer par chercher, aux Archives départementales, des **archives relatives à l'identité du soldat**, par exemple :

- acte de naissance
- acte de décès ou transcription après la guerre

On peut y ajouter d'autres sources utiles dans les recherches généalogiques : les recensements de population, les dossiers de permis de conduire (on y trouve des photographies d'identité), les dossiers de carrière s'ils s'agit d'agents publics, etc.

Ensuite, les **archives relatives au recensement et au recrutement militaire** sont une source de premier ordre.

Pour commencer à étudier le parcours militaire, il faut connaître la date du recensement ou du recrutement : si elle est inconnue, on peut partir de la date de naissance, à laquelle on ajoute 20 ans pour obtenir la classe d'âge. Il faut également connaître le canton de domiciliation à cet âge (là aussi, on doit parfois procéder par déduction, à partir du lieu de naissance, ou tâtonnements, en cas de mobilité géographique).

Les opérations successives de recensement des hommes en âge de servir ont laissé différents types de documents, conservés en série R aux Archives départementales ou dans les archives communales, par exemple :

- listes de recensement communal
- listes de recensement cantonal
- listes communales des militaires exemptés, réformés et ajournés
- dossiers nominatifs de recrutement des étrangers, des naturalisés ou des engagés volontaires

La source principale est la **fiche matricule**. Les Archives départementales conservent l'ensemble des registres matricules militaires, en sous-série 1R. On y trouve, par classe d'âge et par subdivision (Rennes, Vitré et Saint-Malo), tous les conscrits qui n'ont pas été déclarés improches au service actif ou auxiliaire, ainsi que les engagés volontaires. Des tables alphabétiques permettent de repérer le volume dans lequel figure le soldat recherché. Chaque fiche matricule consigne le détail des services et fournit d'autres renseignements : état civil complet (domicile, profession, noms des parents), description physique, armée d'appartenance, différents corps d'affectation, grades successifs, blessures, citations, décorations campagnes militaires, condamnations, adresses successives, etc.

Dans le guide des sources, consulter les chapitres :



- 1.1.1 : recrutement
- 1.1.2 : mobilisation

Un tutoriel réalisé par les Archives départementales fournit une aide à la recherche dans les registres matricules numérisés et consultables sur le site internet <http://archives.ille-et-vilaine.fr/fr>.

2. CONNAÎTRE UN PARCOURS MILITAIRE

Les **archives relatives aux unités**, conservées au Service historique de la Défense et largement accessibles en ligne, permettent de comprendre le contexte dans lequel un soldat a évolué et de retracer son itinéraire, par exemple :

- journaux de marches et opérations pour l'armée de terre
- historiques régimentaires
- journaux de bord et de navigation pour la marine
- dossiers des bâtiments ayant subi des incidents de mer
- journaux de marche et carnets de comptabilité en campagne pour l'aéronautique
- archives opérationnelles et archives administratives des unités de l'armée de l'air
- journaux de tranchées

Dans le guide des sources, consulter les chapitres :



- 1.1.3 : unités
- 1.1.3 : marine
- 1.2.1 : quotidien du soldat

Les archives du personnel militaire, conservées au Service historique de la Défense, sont particulièrement utiles pour des recherches sur des officiers.

- archives collectives : registres de contrôle des officiers ; base de données des personnels de l'aéronautique militaire ; registres de l'inscription maritime
- archives individuelles : dossiers de carrière, dossiers de pensions

Dans le guide des sources, consulter les chapitres :



- ⊕ 1.1.1 : recrutement
- ⊕ 1.1.3 : unités
- ⊕ 1.1.3 : marine

Les archives relatives aux prisonniers de guerre français permettent d'en savoir plus sur les périodes de captivité, par exemple :

- les listes de prisonniers dressées dans les communes
- les correspondances et témoignages
- le fichier de l'Agence internationale des prisonniers de guerre (Croix-Rouge)

Dans le guide des sources, consulter le chapitre :



- ⊕ 1.2.2 : le soldat prisonnier de guerre

Les archives relatives à la justice militaire, conservées pour partie aux Archives départementales mais principalement au Service historique de la Défense, sont intéressantes pour connaître le sort des hommes jugés par un conseil de guerre et/ou détenus dans des prisons militaires.

- jugements et dossiers de procédure
- registres d'écrou pénitentiaires

Dans le guide des sources, consulter le chapitre :



- ⊕ 1.1.2 : justice militaire

Les archives liées aux honneurs sont diverses, on peut citer notamment :

- le fichier central des citations individuelles et collectives depuis 1914
- les dossiers de Légion d'honneur

Dans le guide des sources, consulter les chapitres :



- ⊕ 1.2.1 : quotidien du soldat
- ⊕ 3.3.2 : les honneurs

Les archives des anciens combattants traitent de la reconnaissance, de la réparation, de la solidarité et de la mémoire combattante. Aux archives privées des associations d'anciens combattants, il faut

ajouter les archives produites par l'administration en charge des anciens combattants, qui sont constituées par exemple de :

- fichiers
- cartes du combattant
- dossiers individuels de pension



Dans le guide des sources, consulter les chapitres :

- 3.1.2 : la reconnaissance et le dédommagement
- 3.3.5 : les anciens combattants et victimes civiles

Les sources relatives aux soldats décédés permettent d'effectuer des recherches individuelles, par exemple :

- les jugements déclaratifs de décès
- les dossiers de pupilles de la Nation
- les listes des soldats décédés ou disparus, dressées dans les communes
- le fichier des Morts pour la France
- les livres d'or des Morts pour la France
- la base de données des sépultures de guerre
- les monuments aux morts

Pour retrouver la trace d'un soldat blessé, les recherches individuelles sont plus difficiles à mener dans les archives médicales des organisations sanitaires, mais pas impossibles.



Dans le guide des sources, consulter les chapitres :

- 1.2.3 : le soldat blessé
- 1.2.4 : la mort et la disparition du soldat
- 3.3.4 : les monuments aux morts et sépultures

Les archives privées des combattants sont une source complémentaire très précieuse, par exemple :

- les carnets de guerre, photographies et correspondances donnés ou déposés aux Archives départementales (en série J ou NUM)
- les témoignages oraux



Dans le guide des sources, consulter les chapitres :

- 1.2.1 : le quotidien du soldat
- 3.3.6 : les témoignages et écrits historiques

Enfin, il ne faut pas oublier **la presse**, qui a mis des parcours à l'honneur ou s'est intéressée au sort de soldats ou de certaines unités, pendant et après le conflit.